



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2013

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le vingt-huit mai deux mille treize à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{me}	Ginette Beaumier	
MM.	Marc Désilets, Denis Coutu Michel Gagnon Gérald Gregheur, Michel Morin	président commissaire représentant du comité de parents secondaire

Aussi présents :

MM.	Yannick Roy, Pascal Germain,	directeur général directeur du Service des ressources financières
-----	---------------------------------	---

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pascal Germain, souhaite la bienvenue aux membres du comité exécutif.

Le quorum est atteint. Il est 19 h30.

**2. ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-1348-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Gérald Gregheur,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier
l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-13-04-23**

CE-1349-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Michel Morin,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture du procès-verbal du 23 avril 2013 (CE 13-04-23).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

**4.1 DÉBOURSÉS
AVRIL 2013**

CE-1350-13 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Ginette Beaumier,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois d'avril 2013, au montant total de quatre millions deux cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-douze et quarante cents (4 269 892, 40 \$).

ADOPTÉE.

5. PARAMÈTRES DE CONSULTATION ET RÈGLES DE RÉPARTITION 2013-2014

Monsieur Pascal Germain présente les paramètres de consultation ainsi que les règles de répartition 2013-2014. Il répond aux questions et expose les impacts que ces paramètres représentent pour notre Commission scolaire. Monsieur Germain souligne l'incertitude budgétaire concernant la loi 25 sur le recentrage de la péréquation. Monsieur Yannick Roy, directeur général, bonifie les explications en présentant les orientations et en apportant certains éclaircissements.

6. POLITIQUE DE RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

Monsieur le président, Marc Désilet désire avoir une orientation du conseil concernant la Politique de relations humaines et sociales pour les commissaires. Les membres sont d'avis que la politique doit être révisée.

7. ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Yannick Roy et monsieur Pascal Germain quittent la rencontre. Les membres du comité discutent des orientations à prendre au sujet de l'évaluation du directeur général.

**5. LEVÉE
DE LA SÉANCE**

CE-1351-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 10.

Marc Désilets, président

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée